



SERGE SAUTEREAU

## PRÉCARITÉ

# Une personne hébergée sur sept travaille

LA DERNIÈRE ÉTUDE DE LA DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES, DE L'ÉVALUATION ET DES STATISTIQUES (Drees), publiée le 6 février, révèle que 14 % des personnes en hébergement ont une activité professionnelle, un taux qui atteint même 24 % dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

Fin 2016, 140 400 places d'hébergement permanentes étaient proposées aux adultes et familles en difficulté sociale. Ce nombre est en augmentation de 39 % par rapport à 2012, la hausse étant plus forte dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (+ 63 %). Environ 60 % des adultes hébergés sont des hommes, en général seuls et sans enfant. Les femmes adultes accueillies sont, elles, le plus souvent accompagnées d'enfants. Les mineurs représentent 30 % des effectifs. 60 % des personnes hébergées ne sont pas des ressortissants de l'Union européenne, la moitié a le statut de demandeur d'asile. 14 % des adultes accueillis ont une activité professionnelle, 26 % sont au chômage et 41 % dans l'impossibilité médicale ou administrative de travailler. 25 % d'entre eux perçoivent le revenu de solidarité active (RSA). Cette part culmine dans les centres provisoires d'hébergement (67 %) et dans les établissements d'accueil mère-enfant (60 %). 14 % d'entre eux bénéficient d'une allocation liée à un handicap ou une invalidité. 15 % des adultes hébergés n'ont aucun revenu : ni allocation, ni RSA, ni prime d'activité, ni revenu du travail ou de stage. ●

SARAH BOS